

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Juin 2026

Présents : ANDRASIK-RYCKEBUSCH Caroline, BOUTROIS Marc, CANAL Monique, CAZAUD Sandrine, DA COSTA Fernand, DO LAGO Sandrine, FERRÉ Jean-Paul, FERRÉ Sylvie, HOARAU Alain, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Florian, PINET Pascale et TOURENQ Pierre.

Absent excusé : DIEUDONNÉ Walter

Secrétaires de séance : Emmanuelle CLANET

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte-rendu de la séance du 5 juin 2026*
- *Relevé des décisions*
- *Instauration d'un droit de préemption urbain*
- *Renouvellement de la convention avec la SPA*
- *Désignation d'un référent Santé / Environnement*
- *Sentiers de randonnée*
- *Informations diverses*

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 5 juin 2026

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

II. Relevé de décisions

N°	DATE	OBJET
1	19/02/2026	Demande de subvention « Amélioration signalisation routière » – DETR 2025
2	19/02/2026	Demande de subvention « Amélioration signalisation routière » – CD 09 (Amendes de Police)
3	20/05/2026	Avenant au contrat de bail pour l'antenne relais Free Mobile avec la société On Tower
4	20/05/2026	Tarifs de location des salles communales

III. Instauration d'un droit de préemption urbain

Monsieur le Maire indique que suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat de L'agglo Foix-Varilhes en février 2026, il y a lieu de décider si la commune instaure le droit de préemption urbain sur les zones U et AU, tel que c'était le cas sous le régime du PLU communal.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'instauration du droit de préemption urbain sur les zones U et AU.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

IV. Renouvellement de la convention avec la SPA

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les animaux errants retrouvés sur le territoire communal sont confiés au refuge SPA de Mirepoix. La convention arrivera à échéance le 31 décembre 2026.

Il donne donc lecture du projet de convention pour le renouvellement des prestations de fourrière animale, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Les tarifs proposés s'élèvent à de 1.66 € par habitant pour 2027, puis 1.71 € pour 2028 et 1.76 € pour 2029.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention avec la SPA pour la période 2027-2029 et autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

V. Désignation d'un référent Santé Environnement

Monsieur le Maire indique qu'à la demande de l'Agence Régionale de Santé, il convient de désigner un référent Santé / Environnement, qui sera notamment chargé de sensibiliser la population aux risques issus de la colonisation d'espèces exotiques émergentes telles que le moustique tigre, l'ambrosie ou encore les chenilles processionnaires. Il fait donc appel aux candidatures.

Madame Caroline ANDRASIK-RYCKEBUSCH se propose.

Le conseil municipal désigne donc Madame Caroline ANDRASIK-RYCKEBUSCH en qualité de référente Santé / Environnement.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

VI. Sentiers de randonnées

Monsieur le Maire indique qu'il souhaiterait remettre en place une commission chargée de la valorisation et de l'entretien des 4 sentiers communaux existants, dans le but de reprendre les travaux entamés durant le précédent mandat. Des journées citoyennes pourraient également être organisées afin d'inclure le plus grand nombre. Suite à l'intérêt suscité, une réunion sera prochainement organisée.

VII. Informations diverses

- Travaux à prévoir : peinture des passages piétons et réfection des bancs du boulo-drome
- Inauguration des travaux d'enfouissement des lignes du Chemin de la Bidalbado à organiser
- Plusieurs courriers adressés à certains administrés pour stationnement abusif, construction illicite, débroussaillage...)
- Problème de stationnement sur le chemin piétonnier devant la petite école ainsi que présence de toilettes sèches en limite de la cour de récréation : un courrier va être adressé aux propriétaires
- Point sur les associations, notamment sur le projet du club de foot et sur le spectacle de fin d'année d'Art' Mate
- Demande de M. JARRY en charge de la restauration de la rivière souterraine de Labouiche pour la diffusion d'informations au sujet de la nouvelle guinguette, ouverte le soir, jusqu'au mois de septembre
- Permanences des élus durant l'absence de la secrétaire de mairie du 22 au 25 juin 2026
- Fête du village du 17 au 19 juillet prochain

Séance close à 19h35